

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 9 (1944)

Heft: 3-4

Artikel: Le film suisse cherche un style

Autor: G.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

unités ; ils n'y parviennent point, et leurs pérégrinations les rapprochent peu à peu de la frontière suisse. Par la suite, ils entrent en contact avec un groupe de fugitifs civils. Ils prennent alors la tête d'une expédition peu banale, ayant pour but d'atteindre — malgré l'acharnement que met l'adversaire à les poursuivre, malgré les difficultés du chemin et la fureur des éléments déchaînés — un col de la haute montagne. Après avoir donné jadis la preuve de leurs vertus militaires, ils font maintenant celle de leurs sentiments d'humanité en aidant à sauver du péril les fugitifs sans uniforme.

En Suisse, le petit groupe trouve accueil et abri. Si l'avenir de tous ces êtres demeure forcément incertain, ils n'en ont pas moins sauvé leur vie et jouissent du bienfait d'un asile provisoire.»

On voit que ce thème, remarquablement imaginé et choisi, implique probablement une certaine mise en scène de la guerre. «Curieux», examinant le projet, mais sans en connaître encore les détails, a formulé quelques réserves de principe : nous appartient-il à nous, suisses, qui ne nous sommes pas battus, de représenter des combats ? se demandait-il. En fait, cela n'a jamais été l'intention de la Praesens, dont les scénaristes et les producteurs ont toujours été d'une parfaite pondération dans le choix de leurs thèmes et l'évaluation de leurs possibilités d'expression.

L'autre hebdomadaire romand, «Servir», s'est intéressé également au projet de la Praesens, en redoutant toutefois que la censure ne lui fasse des difficultés. Nous croyons savoir que tel a bien été le cas. Mais Richard Schweizer, scénariste, les a surmontées. Comme on le connaît, il n'aura cédé sur aucun point essentiel et il aura su maintenir la ligne directrice qui l'a inspiré.

En définitive, on peut affirmer que le thème des *réfugiés* — et en cela le nouveau film annoncé est construit sur une donnée semblable à celle de *Marie-Louise* — est un sujet idéal pour la Suisse. Il ne s'agit pas de nous faire valoir, de nous présenter avec complaisance sous les traits du Bon Samaritain. Le plus que nous pouvons faire, c'est de démontrer par l'image que notre îlot de paix au milieu de l'Europe est ouvert à tous ceux qui souffrent ; que la Suisse n'est pas repliée égoïstement, mais qu'elle entend participer, selon ses moyens de charité, à la naissance de ce monde nouveau qui surgit dans le sang et dans le feu. Tout cela, nos journalistes l'écrivent, nos orateurs le proclament, nos ecclésiastiques le demandent, et la grande majorité de notre peuple le pratique, chacun selon ses moyens. Le cinéma suisse se montre digne de sa tâche en participant lui aussi à cette démonstration.

Le film suisse cherche un style

Une des particularités essentielles du cinéma est sans doute le fait que, dans cet art plus encore que dans d'autres, la façon de dire importe beaucoup plus que ce qu'on dit. Ce qui fait un bon film — à de rares exceptions près — ce n'est pas son sujet,

mais la manière dont le metteur en scène le traduit en images mouvantes.

Les exemples sont innombrables : on a vu des centaines de très bons films reposer sur une donnée assez quelconque en soi, mais admirablement utilisée. D'autres sujets, dont

Voilà ce qui nous paraît devoir être affirmé déjà pour le principe. Quant à la pratique, les détails nous manquent encore sur l'équipe chargée de la réalisation. Mais c'est évidemment, à une ou deux modifications près, tout au plus, l'équipe ordinaire de la Praesens. Et lorsqu'on dit «ordinaire», on entend par là son «métier» éprouvé, sa cohésion, bref toutes les qualités qui lui ont valu de s'affirmer peu à peu et de conquérir une maîtrise indiscutée.

On a commencé de tourner, nous dit-on, dans les environs de Lugano ; ce sont les extérieurs tout d'abord, puis le travail du Studio sera fait dans le courant de l'hiver. Et l'on verra sans doute sortir ce film — dont nous ignorons encore le titre — au premier printemps.

Puisse-t-il se présenter en même temps que la paix, dont il est un peu l'annonciateur, puisqu'il est l'œuvre d'hommes de bonne volonté.

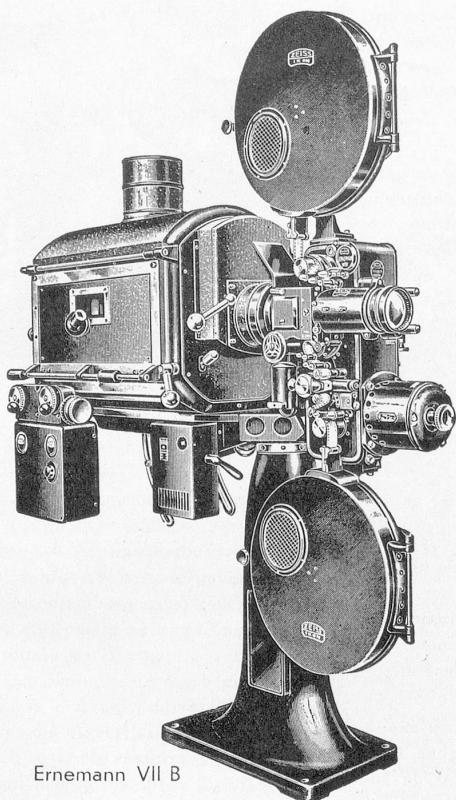
G. D.

Chambre Suisse du Cinéma

Sous la présidence de M. Antoine Borel, anc. conseiller d'Etat de Neuchâtel, la *Chambre suisse du cinéma*, dont le mandat prendra fin le 31 décembre prochain, a tenu à Berne la dernière séance de sa 2^e période administrative. Elle sera vraisemblablement confirmée dans ses fonctions pour une nouvelle période de 3 ans, sans que le règlement d'organisation actuellement en vigueur subisse de modifications.

La Chambre a examiné et approuvé le budget du *Ciné-journal suisse* pour l'exercice 1945 dont la structure permettra de maintenir sans changement les taxes d'abonnement payées par les propriétaires de cinémas ; elle a en outre réélu pour une nouvelle période le Conseil de Fondation du CJS présidé par M. le conseiller d'Etat Antoine Vodoz (Lausanne). Elle a d'autre part entendu le rapport de son secrétaire M. Mauerhofer sur différents problèmes actuels du cinéma qui a signalé entre autres l'arrivée prochaine, après que d'innombrables difficultés aient été surmontées, d'une partie au moins des films américains pendant longtemps bloqués à Lisbonne. La Chambre voit toute son attention à la question du *film étroit*, dont elle s'occupe activement en étroite collaboration avec les associations professionnelles intéressées. Le projet de création d'une *Centrale du film documentaire* est enfin au point et sera soumis incessamment à l'approbation des départements compétents. Les travaux préparatoires ont été entrepris pour l'élaboration d'un projet de *loi sur le cinéma* ; il s'agit sans doute ici d'un des objets les plus importants dont la Chambre suisse du cinéma devra s'occuper au cours de sa nouvelle période administrative.

l'originalité était beaucoup plus certaine, n'ont pas toujours donné ce qu'on en attendait. Certes, des exceptions existent, mais les derniers grands films de classe internationale que nous avons vus en Suisse illustrent fort bien cette vérité : *M. Chips* et *Mrs. Miniver* en sont deux exemples frappants.



Ernemann VII B



Le maximum de qualité, de rendement et de sécurité vous offrent les

projecteurs ZEISS IKON

lecteurs de son ZEISS IKON

amplificateurs ZEISS IKON

lampes à arc ZEISS IKON

Consultation technique et offres sans engagement par les représentants généraux pour la Suisse

GANZ & Co
BAHNHOFSTR. 40
TELEFON 23 97 73
Zürich

Prenons également *Qu'elle était verte, ma vallée*: l'épisode est, en soi, rabâché. L'histoire des travailleurs peu à peu remplacés par la machine, du paysage gâté par l'usine, de la fraîcheur juvénile effacée par le sordide quotidien, n'a rien de nouveau. On pourrait la transposer de mille manières. Pensez simplement à ce qu'elle donnerait sur le seul plan suisse: les brodeurs de Saint-Gall supplantés par les métiers et par la concurrence étrangère; les paysans de montagne succombant peu à peu sur leur sol trop maigre, et dont les champs disparaissent finalement sous un lac artificiel; nos vigneronnes, appelées à remonter inlassablement la terre de leurs coteaux, à lutter contre des microbes insidieux, et qu'on pourrait conduire, en anticipant quelque peu, jusqu'à une ruine où ne subsisterait qu'un vague espoir de renaissance...

De Hollywood aux steppes de Kiew, ce thème pourrait donc prendre mille aspects divers. John Ford, à la suite du romancier Richard Llewellyn, en a fait un pur chef-d'œuvre gallois, mais on peut admettre qu'une personnalité de la même trempe en eût fait tout autant n'importe où, tandis qu'un metteur en scène médiocre n'eût pas tiré grand'chose du roman, si bon soit-il.

Nous revenons donc à ce que nous avons toujours soutenu: c'est une personnalité qui fait un bon film. Cette personnalité fut

longtemps l'acteur, la vedette, ce qui fausait complètement la valeur d'ensemble d'une œuvre filmée. L'affirmation des John Ford, des William Wyler, d'un Marcel Carné, d'un René Clair, qu'avaient précédés un Chaplin, et, tout à l'origine, un Max Linder, a ramené la conception d'un film coordonné dans tous ses éléments par la maîtrise d'un créateur.

Mais cette personnalité, nous avons vu qu'elle était précisément l'élément essentiel qui manquait à notre production suisse. Le fait est que nous n'avons pas chez nous de « maître » — à tous les sens du mot — capable d'imprimer à tout un film ce sceau de sa personnalité. Regrettions-le, certes, mais sachons aussi nous en consoler, en pensant qu'il nous serait peut-être possible d'y remédier par une solution plus conforme à notre génie national; celle de la communauté de travail.

Ce système est employé en général lorsque les capitaux manquent: les principaux protagonistes et acteurs du film sont en même temps commanditaires. Ils ne retirent de leurs gages que le strict nécessaire; tout le reste sert au financement général, et les bénéfices sont ensuite répartis au prorata de l'apport de chacun. Jean Renoir a utilisé ce système pour *Toni*. Chez nous il a été pratiqué notamment pour *Al canto del cùcù*, et pour *Steibruch*.

Nous espérons encore un développement possible dans ce sens. Certes, cela restera insuffisant: ce que nous voulons dire, c'est qu'en l'absence de personnalités cinématographiques de tout premier ordre, que nous n'avons pas, et qui ne sauraient se former chez nous, il peut être possible de produire chez nous des films de classe, en conjuguant étroitement les efforts de tous. Et cela se réalisera certainement mieux si chacun se sent participant à l'œuvre en création, que s'il est un simple employé.

Remarquons en outre que le sens communautaire dont témoignent les récents films de John Ford nous touche particulièrement. Il s'exprime notamment par l'absence de ces vedettes qui drainent à leur profit l'attention du spectateur. Cette voie avait été préparée par le soin que mettaient les Américains à faire interpréter à la perfection le moindre petit rôle. C'est là une leçon dont nous devrions nous inspirer tout particulièrement en Suisse. Cela nous aiderait puissamment à réaliser des films qui soient suisses dans leur essence plus encore que dans leur apparence, quel que soit le sujet traité, ou peu s'en faut. La production communautaire est déjà un pas, mais cette notion ne doit pas se limiter à la production; elle doit transparaître également dans la réalisation.

Quelles sont en somme nos « constantes nationales » exprimables par l'image ani-

mée ? En les résumant trop sèchement, on pourrait noter tout d'abord cette coopération dont nous venons de parler ; la participation de chacun à l'œuvre à réaliser ; le fait que tous accomplissent leur tâche à leur place, et que la part de chacun est appréciée à sa juste valeur. La notion du travail bien fait, la recherche de la qualité, appartiennent aussi à notre patrimoine. Il nous incombe également d'illustrer la compréhension entre humains de races, de langues, de fois différents, le respect de la personnalité d'autrui. Le Gothard bastion comme le Gothard passage seraient également des thèmes à développer, car le sens du paysage n'est pas moins essentiel pour nous. Il ne s'agit pas de le considérer sim-

plement dans son pittoresque, mais dans sa correspondance avec les êtres et les choses.

Plusieurs des films suisses déjà sortis ont utilisé l'une ou l'autre de ces données ; le paysage en particulier a été souvent « employé » avec bonheur. En revanche, il ne nous paraît pas qu'on ait rendu à notre sens du travail de qualité l'hommage qu'il méritait. Précisons bien : nous ne demandons pas que l'on consacre spécialement un film à l'une ou l'autre de ces notions : ce serait le plus mauvais service à leur rendre. Nous voudrions seulement qu'elles transparaissent plus clairement dans tout ce que nous produisons aussi bien dans la manière de considérer le sujet que dans la façon pratique de réaliser un film. G.D.



E. Persson in «Schnapphähne»
(Verleih Elitefilm)

Petites nouvelles

La nouvelle que Richard Schweizer a tiré de son scénario «Marie-Louise», auquel on doit le meilleur film suisse, va paraître également en édition française à Neuchâtel.

*

Nous apprenons que M. R. Glass, le sympathique directeur du cinéma *Capitole* de Lausanne, vient de fêter le quinzième anniversaire de son entrée dans cette salle lausannoise justement réputée. Nos plus cordiales félicitations.

*

Radio-Lausanne a inauguré une série d'émissions «Dix ans de cinéma sonore» au

cours desquelles des disques rappellent les airs fameux que l'écran rendit populaires. M. Pierre Tissier, qui compose ces émissions et les commente, est un chroniqueur de cinéma connu... sous un autre nom ! Ce n'est pas un parent de Jean Tissier !

*

Qu'est devenu le film sur Lausanne ? L'Association des intérêts de Lausanne avait fait tourner une bande au moment du Jubilé olympique, film qui devait être complété par de nombreux aspects de la ville. Ce film ne sera pas encore terminé ; on l'attend avec intérêt.

Une grande semaine du film américain à Lausanne

Que sont devenus les films d'Amérique destinés à la Suisse et bloqués à Lisbonne depuis juillet 1943 ? On les attendait de semaine en semaine, depuis la libération... mais les armées en marche ont d'autres soucis !

Nous pouvons dire qu'une bonne partie d'entre eux, soit 155 caisses, du poids respectable de 8000 kilos, sont parvenus jusqu'à Cerbère, à la frontière française. Une partie du chemin est donc faite déjà. Mais il faut attendre pour traverser la France une autorisation du commandant interallié compétent. Des démarches sont en cours pour l'obtenir au plus tôt.

On peut donc espérer voir arriver en Suisse, d'ici quelques semaines, environ 80 films, de toutes les grandes maisons productrices d'Hollywood. Inutile de dire l'impatience avec laquelle les attendent les directeurs suisses des firmes en cause, et aussi les directeurs de salles de cinéma, dont le public est avide de connaître enfin toutes ces œuvres dont on lui parle et qui marquent les progrès techniques et artistiques réalisés depuis dix-huit mois par le cinéma américain.

Ces films vont donc se répandre rapidement dans tous les cinémas des grandes villes suisses. Mais quel intérêt n'y aurait-il pas pour tous les spécialistes du cinéma — exploitants, journalistes spécialisés, amateurs, — et pour le grand public, à pouvoir se faire une vue d'ensemble de cette production nouvelle, qui nous arrive d'un bloc, après dix-huit mois de carence !

Le jeune et actif directeur de l'Association des Intérêts de Lausanne y a songé. Il a pris l'initiative de réunir les directeurs suisses des grandes firmes américaines pour leur exposer son projet d'une «Grande semaine du film américain» à Lausanne. Après l'avoir mûrement examiné, toutes les firmes intéressées ont accepté d'y participer, et Lausanne aura donc la joie et l'honneur de présenter aux Lausannois, à ses hôtes étrangers, aux nombreux invités et aux spécialistes du dehors le bouquet de la production américaine, aussitôt que les films nous seront parvenus et qu'ils seront prêts à être projetés en Suisse.

La grande semaine du film américain à Lausanne se composera donc d'une série de soirées de gala, au cours desquelles cha-

cune des grandes maisons de production américaines présentera au public un des meilleurs films de sa production récemment parvenue en Suisse. Ce même film sera projeté pendant la journée en séance privée à l'intention des professionnels, des journalistes et des invités. D'autres séances privées auront lieu également, au cours desquelles seront projetés d'autres films encore inédits. Il va de soi qu'une manifestation de cette importance se place résolument sur le plan suisse : les grands journaux de tout le pays seront conviés à déléguer à Lausanne leur collaborateur spécialisé dans les questions cinématographiques. On peut déjà s'imaginer la richesse de documentation qu'ils remporteront de cette semaine. Car pour un spécialiste du cinéma, l'absence d'Hollywood sur le marché a été aussi sensible que put l'être celle de Paris pour les écrivains et les critiques de langue française...

Il vaut la peine de rappeler les noms des grandes maisons productrices intéressées, et ceux de leurs directeurs, dont l'obligance et la compréhension permettent seules l'organisation d'un festival de cette envergure. Ce sont la Fox-Films, dont les intérêts suisses sont confiés à M. F. Reyrenns ; la Metro-Goldwyn-Mayer représentée par M. Baumann ; les Films R.K.O. dont s'occupe M. Palivoda ; la compagnie Warner Bros, dont M. Glickmann est directeur suisse ; la compagnie United Artists, représentée par M. Rappaport ; la firme Universal que dirige chez nous M. Cosandey ; la production Paramount, confiée à M. Stoll, et la production Columbia dont s'occupe M. le Dr. Sauter. Tous ces Messieurs ont fait à l'initiative de l'Association des Intérêts de Lausanne un accueil sympathique, grâce auquel l'organisation de la «Grande semaine du film américain» à Lausanne s'engage sous les meilleurs auspices.

Il n'est pas encore possible de fixer de date, puisque tout dépend de l'arrivée des films. On ne peut davantage mentionner encore de titre de films prévus au pro-